Tours, le

Annexe à la Convention de stage CERCIP

Modalités de mise en œuvre exceptionnelle en dehors du milieu professionnel

Numéro d'étudiant: |__||__||__||__||__||__||__||__|

Nom : _____ Prénom : _____

Formation concernée : _____

Article 1 : Organisation du stage

1.1 Organisation générale

Dates de début et de fin du stage : du ___/___/_____ au ___/___/_____
Durée totale (en heures) :
Durée hebdomadaire :
Horaires du stage (*si les horaires du stage varient, fournir un planning détaillé)* :

1.2 Aménagement du stage pendant la période à domicile

❒ Durée totale du stage effectuée à domicile ❒ Durée partielle du stage effectuée à domicile

Dates de début et de fin de la période de stage au domicile de l'étudiant : du ___/___/_____ au ___/___/_____
Durée totale en heures de la période aménagée :
Durée hebdomadaire :
Horaires du stage (*si les horaires du stage varient, fournir un planning détaillé)* :

Article 2 : Modalités d'encadrement

Préciser les moyens mis en œuvre par le tuteur de l'organisme d'accueil pour assurer le suivi du stagiaire :

- Moyens mis en œuvre pour donner les instructions et le suivi des missions confiées :
- Fréquence des réunions d'encadrement à distance (point téléphonique, skype…) :
- Fréquence et lieu des réunions en présence du stagiaire, rencontres de terrain :
- Si autres modalités, préciser :

Signature structure d'accueil | Signature Etudiant | Signature Université Responsable pédagogique

Université de Tours - Direction de la Formation - S.E.F
Adresse mail : cercipstage@univ-tours.fr